

20.06.2017

RÉSOLUTION POUR DÉCLARER LA COMMUNE D'ONEX HORS DES ACCORDS TiSA

Vu la déclaration du parlement genevois qui a déclaré le Canton de Genève zone hors des accords TiSA

Vu les Villes de Genève, de Carouge et de Meyrin et les communes de Plan-les-Ouates, Puplinge, Grand-Saconnex et Meinier qui ont fait la même démarche

Vu le courrier de l'association Pour le Comité genevois Stop TiSA, adressé au Conseil municipal d'Onex le 13 avril 2017

Vu la volonté de conserver sous contrôle démocratique les services publics

Vu le caractère secret et masqué des négociations sur les accords TiSA (Trade in Services Agreement), un accord de libre-échange sur le commerce des services.

Sur proposition verte et MCG

LE CONSEIL MUNICIPAL

déclare

1. La Commune d'Onex « Hors des accords TiSA ».
2. Que la présente résolution soit transférée au Conseil fédéral et au Grand Conseil

* * *

Exposé des motifs

L'accord sur le commerce des services (ACS), connu sous l'acronyme anglais TiSA (Trade in Services Agreement) est un traité du projet de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement abrégé (TTIP) en anglais, également connu sous le nom de traité de libre-échange transatlantique abrégé (TAFTA) en anglais. Cet accord, dont le contenu est tenu secret, est en cours de négociation depuis plusieurs années.

En soit, la recherche d'accord entre parties est toujours profitable et le secret peut parfois être le garant d'une réussite. Mais il s'agit ici d'accord visant les collectivités publiques et leurs services. Pour ces derniers, la transparence est une exigence fondamentale de toute démocratie.

Pour être positif, un accord doit satisfaire l'ensemble des parties. Comment juger de la valeur d'une proposition lorsqu'elle est tenue secrète d'une part et qu'elle émane d'un pays où de puissants lobbyings corrompent ouvertement l'appareil politique en place d'autre part.

Les informations qui ont fuité sur ces accords par l'intermédiaire de Greenpeace, disponibles sous : <https://ttip-leaks.org/ttip/> sont édifiantes et visent à retirer nos droits pour les mettre au profit de multinationales. Un service public, par définition, ne peut pas être régi au nom de profits commerciaux.

Mais ces accords ne se limitent pas qu'à cette mise en danger. Ils visent également à verrouiller l'avenir en bloquant tout retour en arrière possible avec les clauses dites de "Standstill" et de "Ratchet".

Chaque gouvernement doit pouvoir décider de la manière de gérer ses prestations de services dans l'intérêt de sa population. Il doit pouvoir se garder le droit d'adopter ultérieurement toutes les réglementations nécessaires. Notamment, lorsqu'il s'avère que la libéralisation n'a pas les effets souhaités ou attendus.

Permettre à des intérêts privés de s'appropriier des services publics en imposant leur privatisation pour ensuite se faire subventionner par des fonds publics est un non-sens. Des services essentiels à la population tels que la santé, l'éducation, la protection de l'environnement, les transports, la distribution de l'eau, la gestion des déchets ainsi que les activités culturelles et sportives doivent rester publics.

Une dérégulation de tous les échelons administratifs du pays, Confédération, Cantons et Communes, réduirait rapidement à néant la marge de manoeuvre des parlements et des exécutifs. En conséquence, ils permettraient aux entreprises et aux multinationales le droit de poursuivre les États devant des tribunaux privés d'arbitrage, se soustrayant ainsi aux juridictions civiles, réfutant toute notre capacité à réguler notre économie et notre environnement, ce qui est contraire à notre constitution fédérale.

Face à de grosses multinationales, les petites et moyennes entreprises locales sont également menacées. En effet, elles ne pourront concurrencer ces géants qui échapperont alors aux législations nationales ou internationales, avec des ramifications incontrôlables dans tous les domaines où elles exercent leurs activités.

Face à cette menace de nos principes démocratiques, déclarer notre commune zone hors des accords TiSA est une action simple, mais symboliquement forte !

Pour le groupe MCG
Jean-Paul DEROUETTE

Pour le groupe Vert
Sylvain HALDI